

Les nationalismes au Canada : quelles contributions des immigrants?

Mbangaré Mobé Milaiti

Numéro 42, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002184ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002184ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Conseil international d'études canadiennes

ISSN

1180-3991 (imprimé)

1923-5291 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Milaiti, M. M. (2010). Les nationalismes au Canada : quelles contributions des immigrants? *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (42), 307–322. <https://doi.org/10.7202/1002184ar>

Résumé de l'article

L'état de la Confédération canadienne suscite une certaine appréhension chez les observateurs avertis. Certains craignent en effet que des revendications identitaires exprimées par certaines minorités nationales qui composent le Canada ne menacent l'existence ou l'unité de celui-ci. Vu dans cette perspective, le Canada serait donc menacé en tant que pays unifié. Cette lecture que quelques-uns qualifieraient de pessimiste de l'avenir du Canada, projette sur le système fédéral canadien une image (métaphorique) d'une forteresse assiégée en ce sens qu'une partie de la population du Québec (pourtant nation fondatrice du Canada) veut s'en éloigner tandis que le reste des Canadiens (y compris des immigrants et leurs descendants) cherchent à y demeurer. Cependant, il faut demeurer optimiste, car en dépit des craintes exprimées et des événements survenus laissant pourtant craindre le pire, la forteresse du fédéralisme canadien semble toujours bien tenir le coup. Cette stabilité trouve en partie son explication dans les diverses contributions apportées par cette composante sociologique du Canada que sont les immigrants.

Les nationalismes au Canada : quelles contributions des immigrants?

Résumé

L'état de la Confédération canadienne suscite une certaine appréhension chez les observateurs avertis. Certains craignent en effet que des revendications identitaires exprimées par certaines minorités nationales qui composent le Canada ne menacent l'existence ou l'unité de celui-ci. Vu dans cette perspective, le Canada serait donc menacé en tant que pays unifié. Cette lecture que quelques-uns qualifieraient de pessimiste de l'avenir du Canada, projette sur le système fédéral canadien une image (métaphorique) d'une forteresse assiégée en ce sens qu'une partie de la population du Québec (pourtant nation fondatrice du Canada) veut s'en éloigner tandis que le reste des Canadiens (y compris des immigrants et leurs descendants) cherchent à y demeurer. Cependant, il faut demeurer optimiste, car en dépit des craintes exprimées et des événements survenus laissant pourtant craindre le pire, la forteresse du fédéralisme canadien semble toujours bien tenir le coup. Cette stabilité trouve en partie son explication dans les diverses contributions apportées par cette composante sociologique du Canada que sont les immigrants.

Abstract

The state of Canadian Confederation raises a certain apprehension among informed observers. In fact, some fear that identity politics expressed by certain national minorities who make up Canada may in fact threaten its existence or unity. Viewed from this perspective, Canada would therefore be threatened as a unified country. This reading, which some would qualify as pessimistic for Canada's future, projects an image (metaphoric) on the Canadian federal system of a fortress besieged, in the sense that a part of Québec's population (a founding nation of Canada) wants to distance itself while the rest of Canadians (including immigrants and their descendents) want to remain. Nevertheless, optimism is called for; because despite expressed fears and events that have led us to believe the worst, the fortress of Canadian federalism always seems to cope very well. This stability is partly explained by the diverse contributions of the immigrant sociological component.

Le Canada englobe dans un fédéralisme dit « asymétrique »¹ des minorités telles que le Québec et les Premières Nations qui sont des sociétés structurées autour de leurs langues, leurs institutions et leurs territoires et dont l'existence a précédé la naissance du Canada (1^{er} juillet 1867) en tant que pays. Ces « minorités nationales »² évoluent à l'intérieur du pays en compagnie d'une autre composante que l'on appelle le reste du Canada ou le « Canada anglophone »³. Le Canada, en plus d'être cette mosaïque culturelle que l'on a

qualifiée de « *first postmodern nation* », et aussi le pays qui est caractérisé par le pluralisme structurel, c'est-à-dire qu'il est aussi caractérisé par la présence d'institutions parallèles (dix gouvernements provinciaux, deux systèmes juridiques, un système scolaire biconfessionnel [remplacé au Québec par les commissions scolaires linguistiques], deux langues officielles) (Juteau 49). La diversité (culturelle et structurelle) et les revendications diverses qu'une telle formation engendre ne sont pas sans conséquence sur la qualité des rapports qui existent au sein de la Confédération. Le présent article vise d'abord à montrer en quoi les revendications nationalistes constituent un facteur de déstabilisation du Canada en tant que pays unifié, et ensuite, et surtout, à situer le rôle et la position des immigrants par rapport au discours nationaliste québécois.

Les revendications identitaires au sein du Canada

Le Canada ou une forteresse assiégée

La Confédération canadienne s'apparente à une forteresse assiégée pour l'avenir de laquelle certains observateurs se préoccupent. L'autonomie toujours plus grande revendiquée par des minorités nationales (des revendications que ces dernières justifient par le caractère distinct de leurs sociétés respectives) a pour conséquence de créer des forces centrifuges au sein du Canada. Adam s'en est inquiété quand il prévient que « si des nations se réveillent, il y a menace permanente de séparation, ce qui signifie la fin de l'État unifié. C'est ce qui hante les fédéralistes du Canada. La reconnaissance des droits du groupe ethnique sèmerait les germes de la sécession » (96). Dans la quête de l'affirmation de leur identité en tant que peuples souverains, les Autochtones et surtout la frange nationaliste québécoise ne se sentent pas à l'aise avec leur statut au sein du Canada. « Ce qu'ils réclament, c'est d'être reconnus comme peuples distincts, comme des partenaires fondateurs de l'État canadien, lesquels ont toujours préservé leur droit de se gouverner et de posséder leur territoire propre » (Kymlicka 16). La position ainsi adoptée par les nations autochtones et québécoises face au Canada, quoiqu'elle soit légitime, ne constitue pas moins un facteur d'inquiétude pour l'unité de la Confédération. Elle s'inscrit à l'opposée de la stabilité politique du Canada telle que nous la concevons. En effet, par instabilité politique du Canada, nous entendons tout simplement, un état qui remettra en cause l'équilibre actuel de la Confédération. En d'autres mots, un état qui débouchera sur l'implosion du pays suite à la séparation d'une de ses composantes nationales. Afin de mettre en relief la spécificité qui caractérise le Québec et préciser le contour de son nationalisme, nous allons examiner cette société au plan de l'affirmation identitaire et de l'organisation politique. Fixons d'abord les idées en disant quelques mots sur le sens que l'on donne généralement au concept de nationalisme. Le nationalisme peut être compris dans le sens de mouvement ou discours sur la nation. Cette définition se veut neutre et laisse de côté la distinction généralement opérée entre le nationalisme ethnique et

le nationalisme civique, politique ou patriotique. Le nationalisme ethnique est, selon Adam, « une ethnicité politisée ». L'ethnicité est d'après lui « un sentiment partagé d'appartenance qui s'exprime habituellement dans une langue, une religion et un territoire communs. Par-dessus tout, les membres du groupe ethnique s'imaginent une filiation commune » (90). Ceci étant précisé, revenons à l'analyse de la société québécoise.

En se fondant sur des données de sondages (Girard), on remarquera que le Québec est une société dans laquelle l'affirmation du caractère distinct et le fort sentiment d'appartenance à la nation constituent les caractéristiques fondamentales des citoyens. Pour une partie des Québécois (56 %) en effet, « un Québécois, c'est quelqu'un qui possède des traits culturels bien spécifiques » (Le Devoir)⁴. Les Québécois, plus que tous autres de leurs concitoyens canadiens, sont plus nombreux à s'identifier fortement à leur nation et à leur province (comme un espace géographique). En effet, selon ces mêmes sources de données, 54 % d'entre eux se définissent d'abord comme Québécois (contre seulement 19 % comme Canadiens)⁵. La proportion de Québécois qui se sent près du Canada est plus basse que dans le reste du pays (64 % comparativement à entre 85 % et 95 % pour le reste des provinces)⁶. Aussi, d'après les mêmes sources, la proportion de Québécois francophones qui s'identifie comme « Québécois », plutôt que Canadien-français ou Canadien, n'a cessé d'augmenter entre 1970 et 1990 (de 21 % à 59 %) ⁷. Enfin, lorsqu'on demande aux Québécois de préciser à quel espace géographique ils ont le sentiment d'appartenir d'abord, 40 % répondent « la province », 20 % le Canada et 16 % l'Amérique du Nord (...).⁸

Les statistiques ainsi présentées nous donnent à comprendre qu'il existe chez le citoyen québécois une sorte de hiérarchisation du sentiment d'appartenance qui se traduit par la prééminence de l'identité nationale québécoise sur l'identité canadienne. Au fait, cette attitude n'est pas très surprenante quand on sait que le nationalisme a tendance à affaiblir l'attachement à une identité supranationale : « même lorsqu'ils ne sont pas ouvertement sécessionnistes, les nationalistes affirment habituellement que la nation doit être l'objet premier de la loyauté et de l'allégeance politiques, si bien que leur participation à toute entité politique supranationale est toujours conditionnelle » (Kymlicka 204).

Certes, il est peut-être difficile de justifier avec ces seules données une quelconque défiance des Québécois à l'égard du Canada, car, pour le citoyen, s'identifier d'abord à sa nation et ensuite à son pays ne suppose pas nécessairement un détachement complet par rapport à ce dernier. Si au plan identitaire, on peut aborder la question avec nuances, il en va autrement au plan politique. En effet, on peut clairement remarquer que le mouvement nationaliste québécois se nourrit du refus de l'allégeance au Canada, ce qui s'explique par la formation de partis politiques d'obédience ouvertement

indépendantiste. Nous pensons en l'occurrence au Parti québécois et au Bloc québécois, que certains envisagent comme des tenants d'un nationalisme ethnique⁹. Les autres formations politiques, qu'elles soient fédéralistes (PLQ) ou autonomistes (ADQ), se montrent intransigeantes à l'égard du Canada quand vient le moment de défendre les intérêts de la nation québécoise. L'indépendance (la souveraineté), cet objectif ultime que recherche une frange des nationalistes québécois, est un enjeu politique qui a accompagné plusieurs générations de citoyens au Québec. En témoignent les consultations référendaires qui avaient été tenues à deux reprises (1980 et 1995) sans succès, rappelons-le. Encore aujourd'hui, tout indique que le rêve de faire l'indépendance du Québec continue toujours d'être caressé (timidement) par certaines franges de la population¹⁰. Tout ceci montre que le Canada éprouve assez de peine à contenir l'aspiration indépendantiste de cette province qui place constamment le pays sous la menace d'une implosion.

Pour le moment cependant, on assiste à un répit par rapport au processus de déstabilisation du Canada. En attendant le réveil de ces nationalismes, force est d'admettre que la photographie actuelle de la fédération laisse apparaître un pays stable où les soubresauts indépendantistes se sont quelque peu assoupis. En tout cas, on est bien loin des malheurs de l'Espagne et de ceux de la Belgique, deux pays qui se trouvent dans la même situation que le Canada, mais où les questions des nationalités (basque et flamande) donnent lieu à des épisodes de violence armée pour le premier et de risque réel d'éclatement du pays pour le second. En ce qui concerne la stabilité actuelle du Canada, on peut remarquer que l'option de l'indépendance du Québec semble actuellement moins recevable par une jeune génération de citoyens plus portés vers la globalisation des sociétés. C'est d'ailleurs pourquoi chez les partis politiques porteurs de ce projet, on assiste maintenant à une mise en œuvre d'une stratégie de prise de pouvoir qui consiste à mettre l'accent sur la construction d'une identité québécoise¹¹, au lieu de promettre d'emblée la tenue d'un référendum. Ce revirement dans la stratégie de lutte des nationalistes-souverainistes québécois est assurément une bonne nouvelle pour les tenants de l'unité canadienne qui peuvent souffler un moment, juste un moment. Au sujet de cette accalmie, on s'attend à ce que la récente reconnaissance officielle de la nation Québécoise, sans incidence constitutionnelle, politique, juridique ou économique (si ce n'est qu'une incidence symbolique) ne puisse pas non plus changer fondamentalement la donne.

En fait, il ne s'agit que d'un simple répit car, pour beaucoup d'observateurs, la propension à l'implosion est toujours importante pour tout système fédéraliste qui gère des minorités nationales. Lorsque les nations se déclarent en tant que telles, elles représentent presque toujours un péril pour le système politique qui les fédère¹².

Parmi les causes de stabilité et de l'équilibre qui se joue au Canada, il existe une donnée importante, mais que l'on a rarement envisagée sous un angle positif : les contributions des immigrants. En effet, les immigrants en tant que composante sociologique du Canada participent de diverses façons au maintien de l'unité du pays et à la continuité du système fédéraliste alors que ce dernier reste sous la menace d'implosion. Soulignons d'emblée que les contributions des immigrants au Canada sont multiformes comme nous le verrons plus loin, mais d'abord disons un mot sur l'histoire de l'immigration au Canada.

L'origine de l'immigration au Canada

L'origine de l'immigration au Canada remonte aux années 1800. On le sait, mise à part la période précolombienne, le Canada n'a jamais été autre chose qu'une société d'immigration. Mais des travaux de périodisation font remonter le début de l'immigration de masse aux années 1800. À partir de cette époque, des milliers d'immigrants venus des îles Britanniques, notamment d'Écosse et d'Irlande, ont traversé l'Atlantique pour s'établir dans certaines colonies de l'Amérique du Nord britannique (Terre-neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada-Uni) qui allaient devenir le Canada actuel. On rapporte qu'entre 1831 et 1851, environ 30 000 Écossais et Irlandais ont débarqué à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), et près de 39 000 autres l'ont fait entre 1846 et 1851. Ce sont au total plus de 300 000 personnes (majoritairement des Européens et quelques Américains loyalistes qui voulaient rester sous la couronne britannique) qui immigrèrent entre 1851 et 1861 dans les colonies de l'Amérique du Nord britannique. Ces premiers immigrants étaient venus s'ajouter aux Autochtones et aux descendants des colons et soldats anglais et français déjà sur place (Couturier). Depuis, les sources de l'immigration se sont diversifiées et la proportion des immigrants au sein de la population canadienne a augmenté significativement. En 2006, on dénombre au Canada 6 186 950 personnes nées à l'étranger, soit un cinquième (19,8 %) de l'ensemble de la population (Statistique Canada, Recensement 2006)

Les contributions des immigrants au Canada et au Québec

Les contributions des immigrants à l'échelle du Canada sont multiformes, mais nous allons nous limiter à l'examen de leur apport à la stabilité politique du pays.

Contrairement aux nations fondatrices dont les revendications identitaires mettent en péril le devenir du Canada en tant que pays unifié, les immigrants contribuent activement au contraire au renforcement du système fédéral canadien. En effet, dans cet équilibre toujours précaire qui se joue entre les trois principales composantes du Canada (le Québec, les Premières Nations et le reste du Canada), les immigrants par leurs choix politiques agissent en faveur des options fédéralistes. Ils votent et adhèrent habituellement aux

partis fédéralistes sans chercher à se doter de partis politiques qui leur seraient propres bien que leur nombre puisse le justifier. Ils ne revendiquent pas non plus la création des institutions qui leur sont propres, mais choisissent de fréquenter celles qui sont au service de tous. Il est vrai que certains d'entre eux, se servant du multiculturalisme (Juteau, 41)¹³, avaient cherché sans succès à se doter de tribunaux spécifiques (islamiques notamment), ce qui aurait pour conséquence de jeter les bases d'une société séparée. Mais pour l'essentiel, leurs revendications, quoiqu'elles puissent prendre parfois des formes collectives, ne visent pas la constitution d'une nation, ni une quelconque autonomie politique ou institutionnelle.

Une autre « contribution » des immigrants en rapport avec la stabilité politique du Canada est le rôle que les « votes ethniques » ont joué dans l'échec des référendums au Québec. En effet, il suffit de regarder les résultats des deux référendums pour voir qu'au moins au plan démographique, l'augmentation du nombre d'immigrants a contribué pour beaucoup à l'échec du projet souverainiste. La proportion de Québécois de souche qui ont voté oui au dernier référendum était nettement plus importante qu'au premier. Or leur poids démographique a suffisamment diminué pour que même s'ils votent oui à plus de 60 %, ce n'est plus suffisant pour obtenir la majorité (Drouilly)

Au Québec

Les immigrants, bien que s'identifiant pour la plupart à la fois à un pays d'origine et au Canada, ne constituent pas une menace pour la stabilité du Canada maintenant. On le voit donc, à l'échelle du Canada, les immigrants dans leur majorité agissent dans le sens du maintien du fédéralisme en renforçant l'unité du pays. Mais, qu'en est-il de leurs positions par rapport aux mouvements nationalistes au sein même des espaces géographiques (provinces) concernés? Pour notre propos, nous allons nous pencher sur la société québécoise où le mouvement nationaliste se manifeste avec le plus de vigueur. Le commun des mortels trouvera peut-être inapproprié de parler de la « contribution » des immigrants au Québec en ces temps de crise d'accommodements raisonnables. Sur cette question, on a fini maintenant par savoir, après de nombreux débats parfois excessifs par certaines prises de position, qu'il s'agit en réalité d'une crise de perception et surtout de l'expression d'un « malaise identitaire »¹⁴ de la part du « groupe majoritaire »¹⁵ qui a pris l'immigrant comme bouc émissaire. Et donc, cet épisode, qui est positif à certains égards d'ailleurs, ne doit pas occulter la pertinence d'une réflexion sur la contribution de l'immigrant à la société québécoise. Ceci étant précisé, nous chercherons les contributions que les immigrants apportent au Québec aux niveaux démographique, linguistique et de l'identification à la nation québécoise. La justification du choix de la dimension démographique est simple. La préoccupation démographique est souvent la première raison qui conduit les pays à solliciter l'immigration. C'est aussi là où la contribution

de l'immigration est la moins problématique parce qu'il s'agit de contribuer à augmenter simplement le nombre de la population. Le choix de la dimension linguistique quant à elle se justifie d'autant plus que la langue française constitue un marqueur identitaire important du Québec. En témoigne l'arsenal législatif qui la protège (la Loi 101). Enfin, nous avons jugé qu'il est pertinent d'examiner le degré d'identification des immigrants au Québec (à la nation québécoise, précisément). Il s'agit d'un aspect souvent négligé, alors qu'il est pourtant déterminant de la contribution des immigrants et qui repose en partie sur le modèle d'intégration de la société d'accueil. C'est que, pour défendre l'identité d'une nation, il faut se sentir proche de celle-ci. Il convient de préciser enfin que le choix de ces trois dimensions (la question démographique, la langue et les sentiments d'appartenance) que nous avons fait ne signifie pas que la contribution des immigrants se limite à ces seules dimensions, loin de là. Les immigrants évoluent dans toutes les sphères de la société où ils sont accueillis. Par conséquent, leurs contributions à la société débordent bien entendu la démographie, la langue et le sentiment d'appartenance pour atteindre tous les domaines de la vie sociale.

L'apport migratoire à la croissance démographique du Québec

Vouloir prendre la mesure de la contribution des immigrants à la croissance démographique du Québec va presque de soi quand on sait que cette population ne peut se renouveler naturellement, faute d'avoir une natalité suffisante, alors qu'elle est une minorité qui se préoccupe de son existence en tant que nation au sein du Canada, voire en Amérique du Nord. En effet, la province constitue une minorité démographique au sein du Canada avec 7 237 479 d'habitants (Statistique Canada, 2001). De plus, le poids relatif de sa population ne cesse de décliner : 36,5 % de la population du Canada en 1851, 28,9 % en 1951 et 23,5 % en 2006 (*Commission sur les pratiques d'accommodements* 11). Le taux de renouvellement naturel qui est seulement de 1,4 enfant par femme en 1999 (au lieu de 2,1 requis par les démographes) (Société Saint-Jean-Baptiste) ne lui permet pas de s'accroître de façon naturelle. Dans ce contexte, l'immigration devient une partie de la solution d'autant plus que le taux de rétention des immigrants au Québec s'améliore¹⁶.

Une façon de saisir l'impact de cette population immigrante sur la société québécoise est de mesurer son poids par rapport à la population totale de la province. Selon les données disponibles, la population immigrante au Québec est passée de près de 7 % en 1901 à près de 10 % en 2001 soit 706 960 personnes nées à l'extérieur du Canada. Un autre fait marquant de la présence des immigrants au Québec est l'augmentation de la diversité ethnique observée au sein de la population. Les données disponibles indiquent que la proportion de la population se définissant comme d'origine autre que britannique et française est passée d'environ 2 % en 1901 à 18 % en 1986. Aussi, les données du recensement de 1991 font ressortir l'existence d'une

importante mixité de la population québécoise. Ainsi, Piché et Laroche notent qu'« environ 3,6 % de la population du Québec aurait en 1991 une origine ethnique autre combinée avec une origine française ou britannique et un autre 1 % aurait des origines mixtes avec les groupes autres que français et britannique » (3)

La contribution des immigrants au renforcement du fait francophone

On le sait, la langue française est un référent identitaire du Québec auquel la population demeure très sensible. C'est dans cette optique que les textes officiels insistent fréquemment sur le fait que le français est la « langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone [et] permet au peuple québécois d'exprimer son identité. » (Gouvernement du Québec 16). À ce titre, on peut dire que la dimension linguistique nourrit le nationalisme québécois. Par conséquent, il importe d'apprécier le rôle des immigrants par rapport à cet élément. Les immigrants participent, par le truchement de la Loi 101, au renforcement du fait francophone au Québec et partout au Canada et en Amérique du Nord. L'article 75 de cette Loi fait obligation aux immigrants et à leurs familles de se franciser et d'envoyer leurs enfants dans des écoles francophones. Selon le document de consultation (*Accommodements et différences*) présenté par la commission sur les accommodements raisonnables, certains indices de francisation sont en hausse au Québec et cela en partie grâce aux immigrants. En effet, le rapport souligne qu'« entre 1980 et 1984, 38 % des nouveaux arrivants connaissaient le français ou étaient bilingues ; cette proportion a atteint 50 % pour la période 2000-2004. De même, au cours des années 2001-2003 et 2004-2006, la proportion moyenne de nouveaux venus connaissant le français était respectivement de 49 % et de 57 %. Aussi, au sein de la population allophone (autre que francophone, anglophone ou autochtone), la proportion des personnes en mesure de converser en français était de 47 % en 1971 et de 74 % en 2001 ». Enfin, en 2001, il a été relevé que 76 % de la population immigrante (peu importe les cohortes) au Québec connaissent le français¹⁷. Ce qui est intéressant à considérer dans ces chiffres est cette progression qui s'observe chez des immigrants parlant le français.

Contribution des immigrants au renforcement de la nation québécoise

Les deux domaines de contribution des immigrants que nous venons d'examiner ne participent qu'indirectement au nationalisme tel que nous l'avons défini plus haut. Le moment est venu de traiter d'un aspect qui concerne plus directement la formation de la nation québécoise, c'est-à-dire le rapport des immigrants à cette identité collective. Nous allons donc traiter du sentiment d'appartenance (de l'attachement) des immigrants au Québec et réfléchir à savoir dans quelle mesure les immigrants et leurs descendants se perçoivent comme des Québécois à part entière. Nous avons annoncé plus haut sans le développer que la contribution à cette dimension repose en partie sur le modèle d'intégration proposé par la société d'accueil. En fait,

nous voulons dire par là que l'appartenance ou l'inscription des individus aux groupes ou au territoire peuvent être possibles grâce à un ensemble de conditions et de possibilités qui se résument en un modèle d'intégration. Pour le Québec, le modèle de la gestion de la diversité culturelle adoptée est l'interculturalisme. C'est un modèle pluraliste qui cherche à concilier le respect de la diversité et les impératifs de l'intégration collective. Dans le cadre de ce modèle d'intégration, l'immigrant a le choix de conserver une partie de ses référents culturels d'origine, mais en donnant la prééminence à la culture nationale québécoise. « Les immigrants et les membres des groupes minoritaires, s'ils le souhaitent, préservent l'essentiel ou une partie substantielle de leur culture, mais en la conjuguant avec des éléments de la culture majoritaire. Ils empruntent donc à ses valeurs fondamentales, à ses coutumes, ils s'approprient la langue française, ils participent de la mémoire nationale et de l'identité québécoise » (*Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement* 21). Quant au multiculturalisme, il renvoie à diverses significations [...] :

il peut désigner une philosophie politique qui questionne [l'intégration] classique, une quête de reconnaissance et de traitement compensatoire pour les groupes historiquement désavantagés ou discriminés, un discours anti colonialiste ou encore une politique publique. On peut aussi distinguer un multiculturalisme de marché, de gestion ou corporatif, motivé par le souci de se protéger contre les plaintes de discrimination systémique ou axé sur la productivité et le marketing international. (Labelle, 2007). Il importe d'ajouter que l'interculturalisme québécois se veut différent du multiculturalisme canadien auquel on a reproché d'avoir favorisé uniquement le respect de la diversité au détriment de l'intégration collective. Bien que le rapport entre les deux modèles soit présenté le plus souvent en des termes oppositionnels, il faut dire que de par leur évolution respective, ils ont fini en pratique par se rejoindre sur bien des égards. En effet, Juteau *et al.* soutiennent que « [...] les deux [modèles] reconnaissent la nature pluraliste, l'une, des cultures canadiennes et l'autre, de la culture québécoise; les deux rejettent l'assimilation comme mode de gestion des rapports majorité et minorités; les deux politiques priorisent les enjeux sociaux sur les enjeux culturels (racisme, participation et rapprochement); les deux reconnaissent l'existence sociologique des communautés, y compris leur rapport potentiel à l'intégration et à la participation » (Juteau) .

En dépit de la tension qui caractérise le modèle interculturel, celui-ci n'a pas empêché groupes majoritaires et groupes immigrants d'avoir une perception presque commune de ce qu'est un Québécois. Du moins si l'on se fonde sur certaines analyses comme celle qui suit :

« Les Québécois des communautés culturelles et les Québécois du groupe majoritaire ont, dans l'ensemble, une perception similaire de ce qui fait en sorte qu'un membre d'une communauté culturelle est Québécois, bien que certaines différences de perception puissent être observées. [...] Il appert que [...] les principaux facteurs caractérisant l'appartenance des communautés culturelles à la société québécoise sont : adhérer à la culture québécoise, être né au Québec et participer activement à la vie publique » (Girard 14)¹⁸

Cette similitude de vue sur ce que signifie appartenir à la société québécoise peut laisser penser que les immigrants savent à quoi s'en tenir pour être Québécois. Cela a-t-il favorisé ou bien renforcé pour autant le sentiment d'appartenance des immigrants au Québec? La réponse est que certaines données donnent à conclure que les immigrants sont moins nombreux à avoir un fort attachement au Québec, du moins dans un premier temps de leur établissement. Le degré du sentiment d'appartenance à la société québécoise n'est pas le même chez les immigrants que chez les Québécois d'origine canadienne-française. En effet, des données de sondage (Girard 14) font remarquer que « 48 % des membres du groupe majoritaire ont un sentiment d'appartenance « élevé », comparativement à 26 % des membres des communautés culturelles. Mais, on peut aussi voir que le temps semble se faire un allié du Québec en ce domaine. Car, selon les mêmes sources, « l'indice d'identification à la société québécoise augmente en fonction du nombre d'années de résidence en territoire québécois ». Ces données sur lesquelles repose l'analyse ne sont que des indications sur le degré d'appartenance qui ne renseignent pas sur tous les autres aspects de la question. Il reste que ces indications ajoutées aux votes massifs des immigrants contre les référendums au Québec dénotent le très faible appui des immigrants au projet de souveraineté québécoise, voire au nationalisme québécois tout court.

Si les immigrants sont moins enclins à soutenir le projet souverainiste au Québec, il faut savoir que ceux-ci ont également contribué à revoir la définition de l'identité québécoise en faisant évoluer celle-ci (le Nous québécois) du fond de son « exil intérieur »¹⁹. En effet, selon l'analyse faite par Juteau :

[...] le constat, lors du deuxième référendum, que les « ethniques » ne s'étaient guère ralliés à la cause indépendantiste, semble avoir provoqué un changement de cap (...). On cherche à articuler une nouvelle conception du « Nous », inclusive, qui incorpore l'idée d'une citoyenneté québécoise (...). L'ethnicité divise, il faut s'unir au-delà de nos différences, créer un espace civique commun, intégrer les immigrants à NOS institutions, que nous adapterons à la (leur) diversité (...). La citoyenneté québécoise doit transcender la diversité ethnique » (51).

De cette analyse, il ressort une lecture différente (que celle faite par certains politiciens) de la signification des « votes ethniques » qui expriment non seulement un attachement des immigrants au fédéralisme canadien, mais constituent aussi une contribution faite par ceux-ci à la redéfinition de l'identité québécoise.

Mais quelles explications appelle le constat d'un appui moins fort des immigrants au nationalisme québécois? Autrement dit, comment rendre compte du fait que les immigrants manifestent ainsi un sentiment d'appartenance beaucoup plus fort au Canada qu'au Québec, du moins dans un premier temps de leur expérience migratoire?

La première explication est liée à la nature du nationalisme québécois auquel on attribue trop souvent le caractère ethnique. Le nationalisme québécois éprouve beaucoup de peine à se débarrasser de la constante référence à la souche. En effet, on peut facilement constater que les discours et revendications sur la nation québécoise font référence constamment à la continuité de l'origine (ou plus pudiquement à l'élément historique). Revendiquer la spécificité de son identité (ainsi que la protection de celle-ci) au nom de la continuité de la « souche » nous paraît bien légitime et compréhensible, mais cela ne constitue pas moins un obstacle à l'ouverture de l'identité québécoise envers d'autres citoyens (des immigrants issus d'autres origines). Dans la même veine, il y a aussi le défi que constitue le modèle d'intégration proposé. L'interculturalisme québécois veut concilier deux choses qui sont *a priori* difficiles à concilier : le respect de la diversité et les impératifs de l'intégration collective. Dans le contexte d'une identité fragile (malaise identitaire) comme celle du Québec, les actions prises dans le cadre de la seconde ont souvent tendance à prendre le pas sur la première. Or, celles-là agissent comme une force centrifuge auprès des immigrants quant à leur sentiment d'appartenance à l'identité québécoise.

Outre le modèle d'intégration et les hésitations qui compliquent une définition satisfaisante de l'identité québécoise, il existe également une deuxième explication qui mérite d'être avancée. C'est que l'espace de référence qui est au cœur du projet migratoire des immigrants, bien avant leur arrivée en Amérique du Nord, c'est le Canada et non pas le Québec. Autrement dit, les immigrants viennent vivre au Canada et se retrouvent au Québec un peu « par accident » tout comme le fait qu'ils habitent plutôt Ste-Foy ou Côte-des-Neiges est tout à fait contingent (bien souvent, quand on part de son pays d'origine, ce n'est pas nécessairement pour adopter le Québec, mais bien le Canada, soit un grand pays d'Amérique du Nord où il est possible de vivre en français dans certaines régions). Et comme c'est le Canada qu'on a choisi (*le pull factor*) et que c'est aussi ce pays qui nous a accueillis, il est tout à fait normal qu'on fasse preuve d'allégeance à celui-ci et qu'on ne se sente pas toujours concerné par les aspirations autonomistes régionales

des habitants de la province dans laquelle on est tombé, plus ou moins par hasard. Une série d'entrevues menées par Micheline Labelle et Daniel Salée indique que, quand vient le temps d'exprimer leur opinion à l'endroit du projet souverainiste, les immigrants québécois semblent accorder beaucoup d'importance à leur attachement au Canada, qui est vu comme leur véritable société hôte, ainsi qu'aux conséquences économiques de la souveraineté.

Plus encore, il faut aussi dire que quelques-uns au Québec, qui sont venus ici précisément parce que leur monde s'était effondré suite à des conflits ethniques aussi absurdes que meurtriers, ont sans aucun doute de très bonnes raisons de se méfier des aspirations politiques de ceux qui veulent déplacer des frontières au nom d'une culture différente et d'ancêtres présumés différents de ceux des voisins. En tout cas, on imagine mal qu'un immigrant originaire de Kigali (Rwanda), qu'il soit venu à titre de réfugié ou à titre d'immigrant reçu, n'ait jamais l'idée d'adhérer au projet souverainiste. Pour cela, il faudrait qu'il fasse table rase de ses traumatismes.

À y regarder de près, les décisions et les discours politiques actuels de la province vont plus dans le sens des impératifs de l'intégration collective étouffant de ce fait le respect de la diversité culturelle attendue. L'indépendance n'étant plus à faire, une alliance objective se forme au-delà des clivages politiques pour défendre l'identité nationale contre les différences issues de l'intérieur. En témoigne, un pacte sur le respect des valeurs québécoises élaboré par le gouvernement (le PLQ) que tout immigrant doit d'abord signer et approuver avant d'arriver au Québec. Aussi, Mme Marois (chef du PQ) a proposé pour sa part un projet de loi sur l'identité québécoise instituant une citoyenneté québécoise. Le projet en question préconise de refuser la citoyenneté québécoise à tout immigrant se trouvant au Québec, mais qui ne serait pas en mesure de démontrer une connaissance appropriée de la langue de Molière. Enfin plus récemment, Mario Dumont (ancien chef de l'ADQ) s'était emporté contre ceux qui, selon lui, cherchent par la porte dérobée à imposer l'idéologie du multiculturalisme aux Québécois. Celui-ci s'irrite du remplacement des cours d'enseignement religieux (catholique ou protestant) par des cours d'éthique et culture religieuse (visant l'acquisition de connaissances générales sur la pluralité religieuse) qu'il perçoit comme une mise au rancart de l'identité québécoise²⁰, en appelant plutôt à un repli identitaire pour les jeunes Québécois. Il importe de souligner que ce parti est connu pour ses sorties controversées sur la présence des immigrants à la société québécoise. On se rappellera qu'il avait provoqué des agitations autour d'une prétendue menace que représente la présence des immigrants pour l'identité du Québec. C'est à la suite de cette campagne que la « Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles au Québec » fut créée. Une commission à laquelle ce parti a refusé, contrairement aux autres, d'envoyer, ne serait-ce qu'une motion pour clarifier sa position sur les malentendus qu'il a pourtant contribué lui-même à exacerber.

Il est à craindre que cette nouvelle orientation telle qu'elle se dessine n'annonce rien de rassurant pour la diversité culturelle au Québec. On doit s'inquiéter (pour l'avenir de la composante issue de l'immigration d'une société) chaque fois que l'on entend ainsi la classe politique entonner à l'unisson le credo de la protection de l'identité nationale alors qu'aucune menace avérée venant de l'extérieur ne mette sérieusement en danger celle-ci. Du point de vue du politicien, l'identité est une donnée objective, statique qu'il suffit de défendre à coup d'interdits. Cette conception d'identité immuable est cependant une vision qui défie toutes les connaissances que l'on a de l'identité collective : l'identité est une construction, elle résulte des interactions entre les individus et surtout elle est tout ce qu'il y a de plus dynamique.²¹

Pour conclure, on a vu que les revendications identitaires ou les nationalismes au Canada n'ont pas encore réussi à avoir raison de la stabilité du fédéralisme qui les gère. Dans la recherche des explications qui rendent compte de cette stabilité actuelle, il apparaît en pleine lumière les contributions multiformes de la population canadienne issue de l'immigration. Au Québec aussi les apports de l'immigration à la société sont importants et touchent plusieurs domaines. Aussi, constate-t-on que la perspective de la tenue d'un nouveau référendum au Québec qui risquerait de faire imploser le Canada s'éloigne progressivement. Il est indiscutable que cette perspective est de nature à rassurer les tenants du fédéralisme canadien qui voient ainsi s'éloigner le spectre d'un éclatement du pays. Cependant, ce contexte est en même temps en train d'amener certaines franges du mouvement nationaliste québécois, qui semblent douter de plus en plus de la viabilité du projet indépendantiste, à investir désormais leurs énergies plutôt dans une lutte visant à protéger l'identité québécoise de la diversité culturelle qui la menacerait en son sein même, déplaçant ainsi le rapport d'altérité qui opposait autrefois le Québec au Canada anglais vers les populations issues de l'immigration.

Notes

1. Forme de fédéralisme dans laquelle les règles ne sont pas exactement les mêmes ou ne s'appliquent pas exactement de la même façon pour toutes les provinces. Par exemple neuf provinces ont un système de *common law* tandis que le Québec a un système de droit civil. C'est une asymétrie en matière de fédéralisme. Voir l'édition du 28 septembre 2004 de *Le Devoir*, <http://www.ledesoir.com/2004/09/28/64861.html>
2. « Une société historique qui a sa langue et ses institutions propres et dont le territoire a été incorporé, souvent de façon involontaire à un pays plus grand » (Will Kymlicka, *La voie canadienne : Respecter le multiculturalisme*, 2002).
3. Majorité non autochtone et non québécoise ayant largement en commun une certaine politique de l'identité et de la culture qui leur est propre et qui comporte un fort attachement à une conception symétrique du fédéralisme, totalement opposée à celle que la plupart des Québécois et des peuples autochtones préfèrent. (Will Kymlicka, s 22)

4. Joly, Jacques (1996) Sondage d'opinion publique québécoise sur l'immigration et les relations interculturelles. Gouvernement du Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. 131 pages, dans M. Girard, *Résumé de résultats de sondages*, 2007, p.12
5. Bernier, Léon, Csipak, James, Cuccioletta, Donald, Desbiens, Albert, Kissner, Jeanne, Lachapelle, Guy, et Frédéric Lesemann (15 juillet 1998) « Recherche sur l'américanité des Québécois: L'assurance identitaire se conjugue avec l'ouverture sur le monde » dans *Le Devoir*, dans Girard, *op.cit.*, p.12.
6. Jedwab, Jack (18 mai 2005) Alberta, Canada's History and Canadian Identity. Association d'études canadiennes. www.acs-aec.ca/oldsite/Polls/Alberta%20and%20Canada's%20History.pdf. 15 pages, dans Girard, *op.cit.*, p.13
7. McRoberts, Kenneth (1997) *Misconceiving Canada: The Struggle for National Unity*. Toronto : Oxford University Press. p.183, Girard, *op.cit.*, p.12
8. *Ibid.*
9. « Les deux partis au Canada qui ressemblent le plus à des partis ethniques ont été créés par des descendants de Français et d'Anglais et s'adressent à eux. Ce sont, d'une part, le Parti québécois et le Bloc québécois dont les appuis viennent presque uniquement des Québécois d'origine française, et d'autre part, le Parti COR (*Confédération of Regions*), qui recueille ses appuis presque uniquement chez les Néo-Brunswickois de descendance loyaliste Anglaise» (Will Kymlicka, 33)
10. Lanalyse des données fournies par le fichier «Archive des sondages portant sur la souveraineté du Québec, de 1962 à aujourd'hui» montre que l'appui des québécois à la souveraineté s'affaiblit au fil de temps, mais qu'un noyau irréductible d'environ 30% de «OUI» demeure. L'«Archive des sondages portant sur la souveraineté du Québec, de 1962 à aujourd'hui» se veut une compilation l'ensemble des sondages publics et privés qui ont été réalisés depuis que cette question est mesurée. http://www.mapageweb.umontreal.ca/durandc/souverainete/recherche_souverainete.html
11. Un récent sondage Angus Reid pour le quotidien *La Presse* révèle que 47% des Québécois pensent qu'il n'est «pas tellement» probable que le Québec se sépare un jour, en plus des 27% qui ne croient «pas du tout» à ce scénario. Seulement cinq pour cent estiment «très probable» cette possibilité. Selon le même sondage, on apprend aussi qu'il y a 30% des répondants qui jugent que le Québec a besoin de «plus d'autonomie», mais qu'il devrait quand même rester au sein du Canada. La ferveur souverainiste semble faible, selon l'enquête. À la question «Le Québec devrait-il être un pays séparé du Canada?», le «Oui» s'élève à 34% alors que le «Non» atteint 54%. <http://lejournaldequebec.canoe.ca/journaldequebec/politique/provinciale/archives/2009/06/20090609-085400.html>
12. Me Marois a proposé un projet de loi sur l'identité québécoise instituant une citoyenneté québécoise. Cette citoyenneté serait attribuée à tous les citoyens nés et domiciliés au Québec et détenant la citoyenneté canadienne. Cette citoyenneté serait également attribuée à tous les nouveaux arrivants qui seraient en mesure de démontrer une connaissance appropriée de la langue française» (Léger Marketing pour le Journal de Montréal et TVA, octobre 2007), dans Girard, *op.cit.*, p.16)
13. « Les personnes réclamant les tribunaux se sont servies de la Loi sur le multiculturalisme pour appuyer et légitimer leur demande. On a dit qu'un pays,

- ou une province, qui y adhère, se doit d'être ouvert aux autres, à leurs normes et valeurs. Et puis, si d'autres groupes religieux se sont servis des réformes de 1991 pour introduire un arbitrage religieux, pourquoi pas les Musulmans ?» (D. Juteau, *op.cit.*, p.41)
14. « Les membres de la majorité ethnoculturelle craignent d'être submergés par des minorités elles-mêmes fragiles et inquiètes de leur avenir. La conjonction de ces deux inquiétudes n'est évidemment pas de nature à favoriser l'intégration dans l'égalité et la réciprocité. Nous pouvons en conclure que les Québécois d'ascendance canadienne-française ne sont pas encore bien à l'aise avec le cumul de leurs deux statuts (majoritaires au Québec, minoritaires au Canada et en Amérique)». (Bouchard et Taylor, 18)
 15. Le groupe majoritaire se définit comme « Personnes nées au Canada, de langue maternelle anglaise ou française et n'appartenant pas à une minorité visible » (Girard, 14).
 16. « Le Québec retient davantage les nouveaux venus : le taux de rétention était de 77% en janvier 2000, pour les immigrants admis entre 1989 et 1998, et il est de 80% en 2007 pour les immigrants admis entre 1996 et 2005», (Société Saint-Jean-Baptiste, 9)
 17. Coalition d'organisations hassidiques d'Outremont (1997) Sondage sur les communautés hassidique et ultra orthodoxe dans le quartier Outremont et les régions environnantes, (Girard, 20).
 18. Jolicoeur et associés (2005) Sondage sur l'état des relations interculturelles au Québec. Rapport préparé pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Gouvernement du Québec, dans Girard, *op.cit.*, p.14
 19. « Oublier qu'il existe un monde au-delà de la communauté à laquelle nous appartenons, nous enfermer à l'intérieur de frontières culturelles étroitement définies, serait à mon avis entrer volontairement dans cette forme d'exil intérieur qu'en Afrique du Sud on appelle «*homeland*» », Salman Rushdie, *Patries imaginaires*, tr.fr.A. Chatelin, Paris, Bourgeois, 1993, p.30, cité par Bissoondath, dans *Le marché aux illusions*, 1995, p.145
 20. « Les gens qui ont pensé ce cours-là, c'est le même monde qui se battent par tous les moyens détournés pour qu'il n'y ait plus d'arbres de Noël dans les classes. Le même monde.» Le nouveau cours est le fruit d'un nouveau «dérapage bureaucratique» qui impose «par la porte d'en-arrière (...) l'idéologie du multiculturalisme» de Pierre Trudeau. «Les jeunes à l'école primaire doivent d'abord forger leur identité (...). Il faut apprendre à se connaître pour ensuite s'ouvrir aux autres.» «Ce n'est juste pas normal que pour le premier ministre du Québec, l'identité du peuple québécois, ce soit une patate chaude. C'est lui qui est supposé porter le flambeau de l'identité. Mais nous, on va le porter haut et fort, le flambeau de l'identité québécoise, et ça commence à l'école, qui est un lieu d'intégration.» Propos rapporté par Sylvain Larocque, sous le titre : Identité québécoise, *Mario Dumont tente de relancer le débat, La presse canadienne*, du 09/11/2008. <http://www2.canoe.com/infos/quebeccanada/equebecvote/archives/008/11/20081109-164321.html>
 21. Voir sur ce sujet l'*Essai sur l'intégration culturelle* de Kozakāi, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2007

Bibliographie

- Accommodements et différences, vers un terrain d'entente : la parole aux citoyens*, Document de consultation de la Commission sur les pratiques d'accommodements Québec, 2007, 47 pages, <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/document-consultation.html>
- Adam Heribert, Les politiques de l'identité, nationalisme, patriotisme et multiculturalisme, *anthropologie et société*, vol. 19, no 3, 1995, 109 pages.
- Bouchard Gérard et TAYLOR Charles, *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation*, Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, 2008, 310 pages.
- Couturier, Jacques Paul, *Un passé composé: Le Canada de 1850 à nos jours*, Édition d'Acadie, 2000.
- Drouilly, P. *Le référendum du 30 octobre 1995 : une analyse des résultats*, dans *l'Année politique au Québec, 1987-1998*, http://www.pum.umontreal.ca/apqc/95_96/drouilly/drouilly.htm
- Girard Magali, *Résumé de résultats de sondages portant sur la perception des québécois relativement aux accommodements raisonnables, à l'immigration, aux communautés culturelles et à l'identité canadienne-française*, 115 pages, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, 2008, <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-6-girard-magali.pdf>
- Gouvernement du Québec, *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, 1990, p.16.
- Juteau Danielle, Pietrantonio, Linda, McAndrew Marie, al (1996), Multiculturalisme ou intégration : un faux débat, in (Dir) Khadiyatoula Fall, Ratiba Hadj-Moussa et Daniel Simeoni, *Les convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*, Presse de l'université du Québec, 1996.
- Juteau Danielle, *Rapports de sexe, frontières ethniques et identités nationales*, Rapport final préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, mars 2008, 67pages, <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-10-juteau-danielle.pdf>
- Kozazaï, Toshiaki, *L'étranger; l'identité : Essai sur l'intégration culturelle*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2007.
- Labelle Micheline et Marhraoui Azzeddine in (Dir) Yannick Resch, *Définir l'intégration ? Perspectives nationales et représentations symboliques*, xyz, Montreal, XYZ éditeur, 2001.
- Labelle Micheline et Daniel Salée, 2001, « Immigrant and Minority Representations of Citizenship in Quebec », dans *Citizenship Today : Global Perspectives and Practices*, sous la dir. de T. Alexander Aleinikoff et Douglas Klusmeyer, Washington, DC, Carnegie Endowment for International Peace, p. 278-315.
- Piche, Victor et Laroche, *L'immigration au Québec*, Rapport préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2007, 534pages, <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-11-piche-victor.pdf>
- Société Saint-Jean-Baptiste, *une langue nationale*, 2008, <http://www.sjbjmauricie.qc.ca/langue/nationale/quebec.php>
- Statistique Canada, Recensement, 2001.